

Image not found or type unknown



Licenciement refus déplacement

Par **flo75000**, le **13/05/2019** à **22:33**

Bonjour,rrrrnMon employeur me convoque a un entretient pouvant entraîner le licenciement, ceci parceque j'ai refusé un déplacement a l'étranger, déplacement prévu sur 4 jours dont un jour était férié et un autre ou j'étais en congé.rnEst-il dans son droit s'il souhaite me licencier ? peut-il me licencier pour faute grave ?rnMerci